

## DES APPRENTI·E·S AGENT·E·S TECHNIQUE DE MAINTENANCE DES ESPACES VERTS F/H

### Présentation de la direction

La Direction de l'Education (1600 agents) porte plusieurs projets structurants ambitieux pour les collégiens et les collèges du territoire répondant aux défis de la transition écologique : un plan pluriannuel d'investissement d'1 milliard d'euros sur 10 ans, un projet éducatif départemental innovant, une stratégie numérique éducative, un modèle de restauration durable et de qualité en cours de labellisation, un accompagnement des agents de terrain des collèges et des cuisines centrales pour améliorer les conditions de réalisation et la qualité des missions d'accueil, d'entretien et de restauration dans les établissements. Elle est résolument engagée dans une démarche d'amélioration de sa stratégie usagers.

### Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Assurer l'entretien des espaces verts (tonte, taille, fauchage, petit élagage, etc.) des collèges de Seine-Saint-Denis en appui des agents de maintenance affectés aux EPLE (Etablissement public local d'enseignement).
- Entretien du matériel à moteur.
- Participer à des actions pédagogiques.

### Profil recherché

Niveau d'études : CAP agent de nettoyage des espaces verts

Compétences requises : Assurer l'entretien des espaces verts, choisir le bon outillage et entretien du matériel, etc.

### Informations complémentaires et atouts rh

**Le contrat d'apprentissage du secteur public** est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

### Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.